

MAYENNE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/12/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin décembre 2016 en Mayenne, 2 680 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, 2 427 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (72%), devant les catégories B et C (18,5%) et D et E (9,4%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 41,8% de l'ensemble de la DEFM du département.

En Mayenne, à fin décembre 2016, 2 427 bénéficiaires du RSA sont inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories ABC, soit 11,9% du total des demandeurs d'emploi en catégories ABC du département.

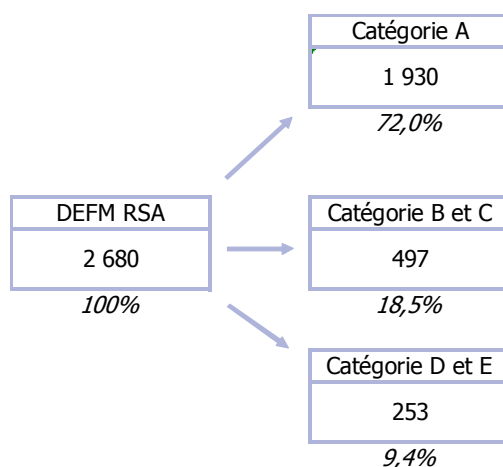
Pour toutes les catégories, le nombre de personnes au RSA atteint 2 680, soit 11,2% de l'ensemble de la demande d'emploi du département.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée à 15,3%.

La Mayenne a le taux le plus faible après la Vendée.

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE - MAYENNE



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.

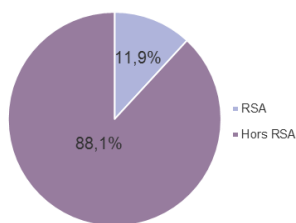
Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



2 427 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin décembre 2016.

Ils représentent 11,9% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC du département.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (80,3%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	279	1 468	183	1 930
Catégorie B	83	63	128	274
Catégorie C	115	53	55	223
TOTAL A,B,C	477	1 584	366	2 427
Catégorie D	26	82	30	138
Catégorie E	40	31	44	115
TOTAL	543	1 697	440	2 680

CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

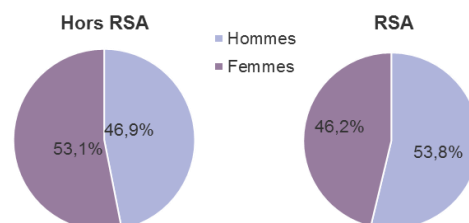
46,2% des bénéficiaires du RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 53,1% (-6,9 points).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans et dans une moindre mesure des 35-44 ans parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (5,4%) alors qu'hors RSA ils représentent 19,6% des demandeurs d'emploi. Les séniors également sont proportionnellement moins présents.

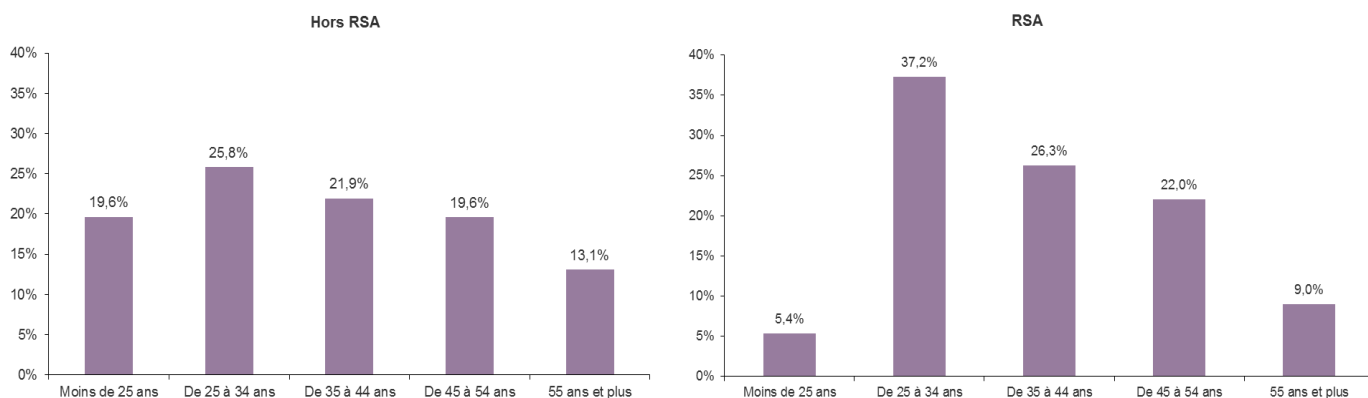
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAU

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II - BAC +3 mini	8,1%	5,4%
NIV III - BAC +2	10,9%	5,5%
NIV IV - BAC	23,1%	12,6%
NIV V - CAP BEP	42,7%	47,7%
NIV V bis - Niveau 3ème	6,4%	11,0%
NIV VI - Sans formation	8,7%	17,8%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	13,6%	23,7%
Ouvriers qualifiés	14,2%	11,6%
Employés non qualifiés	18,7%	29,0%
Employés qualifiés	43,7%	31,9%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	9,8%	3,9%

47,7% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les demandeurs sans formation (17,8%) et les titulaires d'un BAC (12,6%).

A l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 12,6% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC pour 23,1% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 10,5 pts.

A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont près de deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 28,8% pour 15,1%.

31,9% des bénéficiaires du RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (29%) et les ouvriers non qualifiés (23,7%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.

Les cadres, techniciens et agents de maîtrise représentent 3,9% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 9,8% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 18,7% des demandeurs hors RSA et 29% des demandeurs dans le dispositif (+10,3 pts), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 13,6% de la population hors RSA à 23,7% des demandeurs bénéficiant du dispositif (+10,1pt).

TABLEAU

LES QUINZE PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

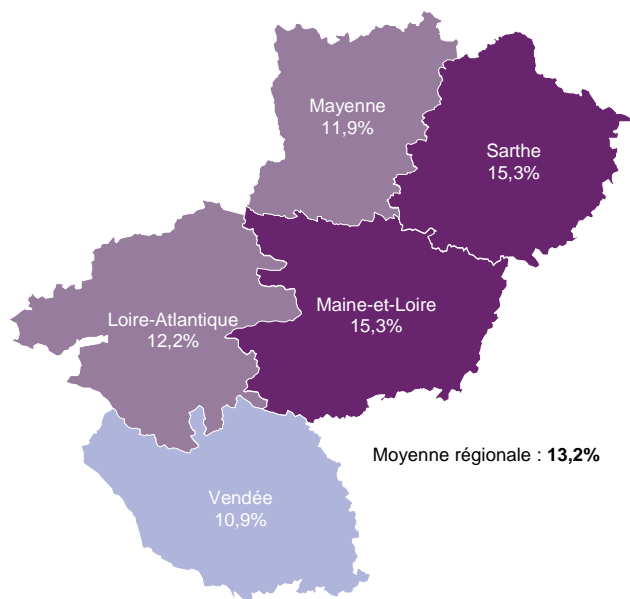
	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	228	2
K2204 Nettoyage de locaux	222	3
K1304 Services domestiques	139	4
A1203 Entretien des espaces verts	72	10
D1507 Mise en rayon libre-service	65	11
K1303 Assistance auprès d'enfants	60	1
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	57	8
N1103 Magasinage et préparation de commandes	49	6
N1105 Manutention manuelle de charges	49	21
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	47	5
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	46	9
G1605 Plonge en restauration	46	30
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	44	39
K1302 Assistance auprès d'adultes	42	18
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	40	23

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage se positionnent en tête avec 228 bénéficiaires, soit 9,4% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec 222 demandeurs (9,1%) et les services domestiques avec 139 demandeurs (5,7%) en attente d'un emploi.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. L'entretien des espaces verts, la mise en rayon libre-service sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la manutention manuelle de charges (21^{ème} hors RSA), de la plonge en restauration (30^{ème} hors RSA) ou de la préparation du gros œuvre et des travaux publics (39^{ème} hors RSA) et de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (23^{ème}).

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR DEPARTEMENT

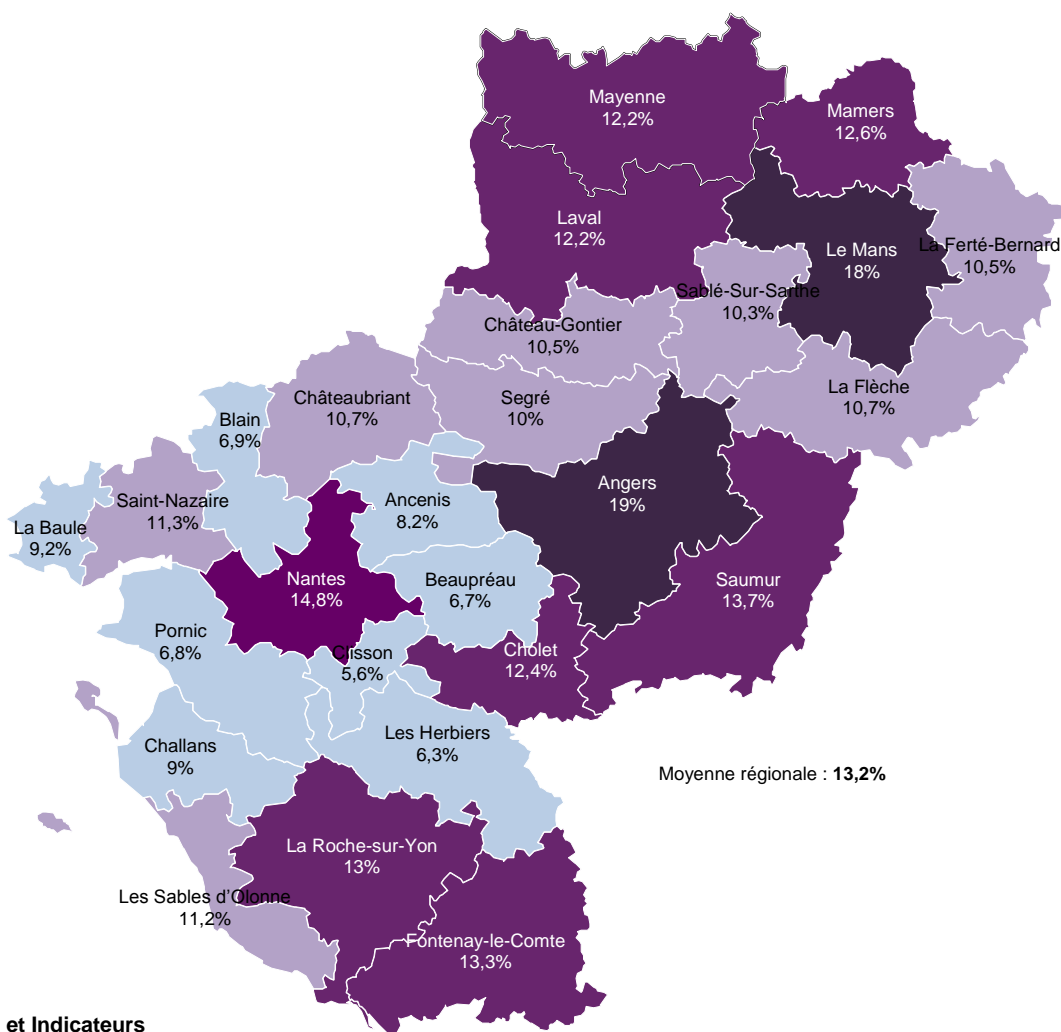


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe et le Maine-et-Loire possèdent la part la plus élevée avec 15,3% de bénéficiaires RSA. Les 3 autres départements affichent des taux relativement proches et en deçà de la moyenne régionale. La Vendée affiche le taux le plus bas (10,9%) devant la Mayenne (11,9%) et la Loire-Atlantique (12,2%).

Les disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (19%), du Mans (18%) et de Nantes (14,8%).

Parmi les bassins ruraux, Saumur (13,7%) et Fontenay-le-Comte (13,3%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (5,6%), des Herbiers (6,3%), Beaupréau (6,7%) voire Blain et Pornic affichent des taux deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUNY
 Directeur de la rédaction : Josette BARREAU
 Conception et réalisation : Service SEE – Vincent RAGOT
 Contact : statsPDL@pole-emploi.fr